N°1484

du 19 Octobre 2021

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LEADERSHIP FEMININ

Le Champion du mouvement HeForShe, c'est Faure

P.4

LIGNE LOME-ANKARA

Une visite de travail du président Erdogan au Togo pour sceller une coopération agissante P.4

CULTURE DE L'EXCELLENCE

Yawa TSEGAN tient encore parole P.3

DÉCISION DE CIMTOGO

Le prix du ciment CPJ 45 est révisé à la hausse P.6

PREPARATION DE LA COP 26

P. 3

Le Togo en ordre de bataille

Foli Bazi Katari, Mkinistre de l'Environnement et des Ressources forestières

...Le ministre Foli Bazi Katari insiste sur une meilleure préparation, sur la cohésion du groupe Togo, le partage des tâches, les débriefings, l'animation des évènements parallèles et des panels et surtout la rencontre des partenaires pour la mobilisation des ressources. Surtout que la facture des aléas climatiques pèse trop. "L'année 2020 est la plus impactée par les inondations au Togo, avec des dommages sur des superficies de cultures inondées estimés à 6.900 hectares, soit une perte de production estimée à 9.000 tonnes. En terme monétaire, cela a engendré un manque à gagner estimé à environ 26 milliards de francs Cfa, soit 1,23% du PIB national", a-t-il déploré. Le gouvernement a planifié, exécuté et continue de mettre en œuvre des mesures et actions en faveur du climat et des populations vulnérables au changement climatique, rappelle le ministre : renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone, promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau, renforcer la résilience des systèmes et moyens de production du secteur de l'agriculture, renforcer les capacités d'adaptation des établissements humains (bâtiments et villes) aux changements climatiques et protéger la zone côtière. A l'heure actuelle, "le Togo a encore beaucoup de progrès à faire pour capter la finance climatique", croit savoir le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo, Aliou Dia...

P.3

INSÉCURITÉ FONCIÈRE

Le ministre de la justice dénonce des ordonnances "*inhumaines*" des juges

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

Danse

Re:incarnation de Gudus Onikeku

Montrer " *les profondeurs de la culture noire, sa joie intransigeante*", mais aussi sa formidable capacité à se réinventer : pour cette création présentée à la Biennale de la danse dans le cadre de la Saison Africa2020, Qudus Onikeku, met en avant le nouveau visage de la danse du continent. Re:INCARNATION jette un pont entre l'énergie des rythmes d'hier et la jeune génération d'interprètes, dont l'inventivité se nourrit, via les réseaux sociaux, de tous les courants musicaux et chorégraphiques contemporains.

En s'appuyant sur la philosophie Yoruba, l'artiste oppose la mémoire vive des corps au temps linéaire de la pensée occidentale. Dans cette re-naissance collective, passé, présent et futur ne font qu'un. Dix danseurs et danseuses et un musicien live issus de plusieurs villes du pays apportent à cette performance leur créativité bouillonnante et le groove de la plus grande ville d'Afrique. Cette pièce présente le travail d'une nouvelle génération de danseurs formés à Lagos par Qudus Onikeku.

Institut Français Togo : 20 OCT. / SCÈNE JIMI HOPE | ENTRÉE : 2000 FCFA, RÉSERVATION AU 22 53 58 00 - LOMÉ

Spectacles

Planteuses et planteurs d'arbres

Lorsqu'on lit " L'Homme qui plantait des arbres " de Jean Giono, une question arrive inévitablement à l'esprit : Elzéard Bouffier, le personnage central de la nouvelle, a-t-il réellement existé ? La réponse est non : le vieillard planteur d'arbres a été créé de toute pièce par l'auteur. Mais il en a existé et il en existe des figures à travers le monde (Yacouba Sawadogo au Burkina Faso, Madani Hannana au Maroc, Wangari Maathai au Kenya…).

Waaldé invite trois auteurs d'Afrique de l'Ouest, Afi W. Gbegbi, Elemawusi Agbedjidji et Jérôme Tossavi, à partir à la rencontre de femmes et d'hommes qui, à l'image d'Elzéard Bouffier, oeuvrent au quotidien pour le développement durable en plantant humblement des arbres. L'expérience de la rencontre avec ces personnes ainsi que l'observation de leur action seront la matière première d'un travail d'écriture dramatique qui interrogera la relation entre l'être humain et la nature.

A l'occasion d'une première semaine de résidence à Lomé, l'équipe artistique propose une ouverture publique sous la forme d'une lecture musicale de " L'Homme qui plantait des arbres ", suivie d'une table ronde coordonnée par Nicolas-Etienne Sohou N'Gani de ACD-Sud et réunissant l'ensemble des partenaires.

Institut Français Togo : 23 OCT. / 15H30 | JARDINS DE LA MÉDIATHÈQUE | ENTRÉE : GRATUITE SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00 - LOMÉ

Littérature

La garde-robe du Nobel de littérature García Marquez à vendre

À Mexico s'organise ce 20 octobre une vente de biens peu banale : plus de 400 vêtements et accessoires, tirés de la garde-robe de Gabriel García Marquez et de son épouse Mercedes Barcha. Un véritablement événement, baptisé El armario de los García Márquez (L'armoire de García Marquez), qui se tiendra dans leur ancienne maison, indique la famille.

La demeure, située dans le sud de la capitale mexicaine, deviendra prochainement un centre culturel dont Emilia García Márquez, petite-fille du prix Nobel de littérature colobien assurera la direction. C'est elle qui a opéré le choix des effets personnels que la vente proposera. "?Beaucoup de costumes de Gabo [surnom de l'écrivain, NdR] sont faits sur mesure, et portent son nom sur l'étiquette. C'est très amusant de constater qu'il avait des tailleurs et des créateurs favoris?", indique-t-elle dans un communiqué.

Le fait est surtout que la famille commençait à se demander quoi faire de ces fripes : disperser cette garde-robe avec une perspective caritative a fini par s'imposer, note la jeune femme auprès de Milenio. Aussi, plus qu'une traditionnelle vente aux enchères, pour faire grimper les prix, l'affaire se changea progressivement en vide-grenier : cette solution avait le mérite d'attirer l'attention sur la maison, les souvenirs et la mémoire des lieux. Plus en lien avec le projet d'établissement culturel à venir.

Pour sa femme, les choix se sont portés sur d'autres pièces, mais l'une des plus marquantes, exposée pour l'occasion, sans être mise en vente,

Prix littéraires

L'identité secrète d'une romancière dévoilée lors d'un prestigieux prix littéraire

En France, seuls deux de ses trois premiers romans ont été traduits chez Actes Sud, La fiancée gitane en février 2019 et Le Réseau pourpre en avril dernier (trad. Anne Proenza). Mais Carmen Mola préservait un mystère entier : cette Madrilène de 45 ans, se présentait comme mère de famille avec trois enfants. De fait, ils étaient bien trois, mais des auteurs, qui s'abritaient derrière ce pseudonyme. En recevant le prix littéraire majeur en Espagne, ils ont mis un terme à leur secret.

L'éditeur français, comme tous les autres, avait joué le jeu de ce pseudonyme, mais à l'occasion de la remise du 70e prix Planeta - doté d'un million d'euros - Carmen Mola s'est finalement démasquée. Saluée pour son roman La Bestia, la romancière s'est changée... en trois hommes, montés sur scène pour recevoir leur prix : Jorge Díaz, Agustín Martínez et Antonio Mercero.

Dans chacun de leurs ouvrages, était mise en scène l'inspectrice Elena Blanco - dans une trilogie La novia gitana, La red púrpura et La Nena, roman encore à traduire en France.

Tous trois sont apparus sur scène, comme des Cendrillon inattendues, vers minuit. Scénaristes, ils avaient inventé cette femme, enseignante au lycée, née en 1973 et qui écrirait des romans sur son temps libre, presque comme un jeu. "?Voilà quatre ans, nous nous sommes mis d'accord sur un scénario, et avons eu cette idée qui paraissait folle : écrire l'histoire ensemble. Et à présent, nous sommes lauréats de ce prix dont rêvent tous

ceux qui écrivent", indiquait Antonio Mercero.

Jorge Díaz ajoutait qu'au cours de ces années, les trois amis ont traversé des moment macabres, "*dans une ville étouffante où nous avons vécu la pandémie*". Tous trois ont perdu des parents au cours de cette tragédie.

Avec La Bestia, leur dernier ouvrage, on plonge dans le récit d'une ville ravagée par une vague de criminalité, ciblant spécifiquement les jeunes filles des classes défavorisées. Un journaliste, un policier et une jeune femme tentent alors de comprendre l'origine des meurtres ignobles qui se succèdent.

Actualitte.com

AZIMUTS INFOS

Samsung veut " *copier-coller* " le cerveau pour créer des puces neuromorphiques 3D

Des chercheurs ont créé un réseau de nanoélectrodes, capable de copier des réseaux de neurones complexes. Cela représente le premier pas vers la création de puces réellement neuromorphiques qui fonctionnent comme le cerveau humain.

Le but de l'ingénierie neuromorphique est de reproduire des réseaux neuronaux sur des puces électroniques. Toutefois, devant la difficulté pour comprendre le fonctionnement des réseaux cérébraux complexes, les travaux dans ce domaine se sont contentés de simplement s'inspirer du cerveau. Dans un article publié dans Nature Electronics, des chercheurs de l'université de Harvard et de Samsung proposent de revenir à la définition première avec une méthode pour " *copier-coller*" le cerveau.

Les chercheurs suggèrent l'utilisation d'un réseau de nanoélectrodes, créé par Donhee Ham et Hongkun Park, afin de copier le réseau neuronal d'un cerveau de mammifère. Les nanoélectrodes peuvent enregistrer les signaux électriques de chaque neurone afin de repérer les interconnexions et mesurer la force de celles-ci. Ce système crée ainsi une véritable carte du cerveau.

Une perspective encore lointaine

Il serait alors possible de coller cette carte sur un réseau haute densité tridimensionnel de mémoire à semi-conducteurs, autrement dit de la mémoire non volatile comme les SSD ou la RRAM. Les puces neuromorphiques ainsi produites auraient une faible consommation ainsi qu'une faculté d'apprentissage améliorée, elles s'adapteraient à l'environnement, et seraient dotées de capacités augmentées en matière d'autonomie et de cognition.

Une telle technologie n'est cependant pas encore d'actualité. Le cerveau humain contient une centaine de milliards de neurones, avec mille fois plus de connexions synaptiques. Il faudrait donc une puce neuromorphique avec 100.000 milliards d'unités de mémoire. Il s'agit, pour l'heure, d'un projet de recherche à long terme pour Samsung.

Pourquoi ne sent-on pas que la Terre tourne ?

On ne le sent pas mais pourtant la Terre tourne sur elle-même. Ainsi, un point situé à l'équateur parcourt quelque 1.670 km par heure !

Nous ne sentons pas la Terre tourner mais cela n'empêche pas les objets situés à sa surface de trahir son mouvement. En effet, la rotation de la Terre est responsable d'une force de Coriolis qui dévie les mouvements inertiels vers la droite dans l'hémisphère nord et vers la gauche dans l'hémisphère sud. C'est ainsi que, grâce à un pendule suspendu à la voûte du Panthéon, Léon Foucault a fait la démonstration de la rotation de la Terre en 1851.

La rotation de la Terre, un mouvement uniforme

La vitesse de rotation de la Terre est certes relativement élevée. L'important reste toutefois que cette vitesse soit constante. Le mouvement de rotation de la Terre est uniforme, ce qui ne donne lieu à aucune sensation particulière. Installez-vous dans un train. Lorsque celui-ci circule à sa vitesse de croisière, on ne sent rien, même s'il s'agit du TGV. Seuls les accélérations et les freinages peuvent être physiquement ressentis. En effet, dans ces moments-là, des forces nous attirent vers notre siège ou nous en repoussent.

Les effets de la force centrifuge

Pour suivre le mouvement circulaire de la Terre, il faut bien qu'une force s'applique sur le corps. À défaut, le principe d'inertie nous ferait nous déplacer en ligne droite. La force en question est celle de la pesanteur, laquelle se décompose en deux termes :

*la force de gravitation (responsable d'une accélération de 9,8 m/s2) qui résulte de la masse de la Terre et qui nous attire vers son centre ;

*la force centrifuge (responsable d'une accélération d'environ 0,02 m/s2) qui résulte de la rotation de la Terre et qui a tendance à nous en éjecter.

Pour ressentir la rotation de la Terre, il faudrait que l'effet centrifuge soit plus fort que la gravité.

L'UNION
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

PRÉPARATION DE LA COP 26

Le Togo en ordre de bataille

Late Pater

Au Togo, les populations constatent le dérèglement du calendrier des saisons sèches et des saisons des pluies, affectant très concrètement la qualité et les quantités des récoltes. Les intempéries sont devenues moins prévisibles et surtout, plus extrêmes. L'érosion côtière est facilement observable pour celui qui sillonne régulièrement le littoral togolais. Quand la communauté internationale, y compris la société civile, se réunissait à Paris en décembre 2015, le Togo, un pays à très faible niveau d'émissions de CO_2, demandait – avec d'autres pays dans une situation similaire – aux plus gros pollueurs de faire un effort pour limiter ces émissions au maximum. C'est un secret de polichinelle que de voir que les engagements des pollueurs ne sont pas toujours suivis d'actes concrets.

C'était à la COP 21. Aujourd'hui, on en est à la 26ème conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), prévue du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow en Ecosse. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières, en collaboration avec le PNUD, vient d'organiser, du 14 au 15 octobre 2021, un atelier de préparation de la participation du Togo. A défaut de résultats encourageants au plan mondial, le Togo, lui, à l'occasion de la prochaine messe sur le climat, veut saisir toutes les opportunités de financement dans la mise en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation contenus dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN). Le pays s'étant engagé à réduire volontairement ses émissions de 11,14% à l'horizon 2030 et à porter cet effort à 31,14% s'il bénéficie de l'accompagnement de ses partenaires. A la COP 21, l'engagement avait pris par la communauté internationale de limiter le réchauffement planétaire en dessous de 2° voire 1,5° Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

Le ministre Foli Bazi Katari insiste sur une meilleure préparation, sur la cohésion du groupe Togo, le partage des tâches, les débriefings, l'animation des évènements parallèles et des panels et surtout la rencontre des partenaires pour la mobilisation des ressources. Surtout que la facture des aléas climatiques pèse trop. *«L'année 2020 est la plus impactée par les inondations au Togo, avec des dommages sur des superficies de cultures inondées estimés à 6.900 hectares, soit une perte de production estimée à 9.000 tonnes. En terme monétaire, cela a engendré un manque à gagner estimé à environ 26 milliards de francs Cfa, soit 1,23% du PIB national»*, a-t-il déploré. Le gouvernement a planifié, exécuté et continue de mettre en œuvre des mesures et actions en faveur du climat et des populations vulnérables au changement climatique, rappelle le ministre : renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone, promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau, renforcer la résilience des systèmes et moyens de production du secteur de l'agriculture, renforcer les capacités d'adaptation des établissements humains (bâtiments et villes) aux changements climatiques et protéger la zone côtière. A l'heure actuelle, *«le Togo a encore beaucoup de progrès à faire pour capter la finance climatique»*, croit savoir le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo, Aliou Dia.

Foli Bazi Katari, Ministre de l'Environnement et des ressources forestières

Rappel. Déjà en septembre 2020, le Togo s'engage à actualiser et à rehausser le niveau d'ambition de ses engagements afin de limiter le réchauffement climatique et d'accroitre la résilience des populations. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les pays avaient convenu d'élaborer des engagements climatiques – également appelés «Contributions déterminées au niveau national» – qui, collectivement, aideront à lutter contre le réchauffement climatique. L'Accord a également appelé les pays à réviser et à renforcer leurs CDN tous les cinq ans ; 2020 est la première occasion. Au Togo, les secteurs identifiés pour réaliser les objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre sont des secteurs clés de l'économie nationale, à savoir l'énergie (15%), l'agriculture (21%) et la foresterie et autres utilisations des terres (64%). Les secteurs les plus vulnérables où les besoins d'adaptation sont nécessaires sont notamment l'énergie, l'agriculture, les établissements humains et la santé, les ressources en eau, la zone côtière et la foresterie et autres utilisations des terres.

DECISION DE CIMTOGO

Le prix du ciment CPJ 45 est révisé à la hausse

Les nouveaux prix sont applicables à partir du vendredi 15 octobre 2021, a signifié le directeur général de Cimtogo, Eric Goulignac, dans un avis aux distributeurs. Le prix du ciment CPJ 45 est donc révisé : 79 000 francs Cfa la tonne, toutes taxes comprises, à l'usine de Lomé, et 81 000 francs Cfa la tonne, toutes taxes comprises, à l'usine de Kara. Repris par le site officiel *republicoftogo.com* qui parle d'une *«hausse cependant modérée, + 6.000 francs Cfa la tonne»*, Eric Goulignac s'en défend : *«cet ajustement est devenu nécessaire suite à une hausse de 250% des combustibles pour l'usine de Scan Togo et une augmentation de plus de 35 dollars par tonne du fret maritime sur le gypse et le charbon. Dans le contexte international actuel, il n'est plus possible de maintenir les anciens prix»*.

Ce que ne comprennent pas les consommateurs, indexant la grande disponibilité de l'élément de base du ciment dans le sous-sol togolais. Le CPJ 45 ou ciment Toro classique étant l'un des différents types de ciment qui est le plus utilisé pour tous travaux de construction classique. Il est principalement constitué, en masse, de 65-79% de clinker et, secondairement, de 21-35% de calcaire. Et voilà des éléments dont le Togo peut se réjouir. En ce qui concerne *le calcaire*, les gisements identifiés se trouvent dans le bassin côtier; en dehors de Tabligbo en exploitation (dans les années 70, des études de recherches avaient évalué entre 175 et 200 millions de tonnes le gisement de calcaires de Tabligbo, s'étendant d'Ouest en Est entre Avéta (nord de Lomé) et le fleuve Mono sur la frontière avec le Bénin), on peut ainsi citer Avéta dans le Zio (200 millions de tonnes), Kpomé (Zio) et Animabio dans le Vo. Le Togo est un des rares pays d'Afrique de l'ouest à posséder d'importants gisements de calcaire de bonne qualité pour la production de clinker, produit intermédiaire pour la fabrication de ciment. Cet atout majeur permet de produire du clinker et du ciment non seulement pour le marché local, mais également pour l'exportation dans la sous-région. Par exemple, en 2018, le pays a produit 2 426 399 tonnes de calcaire équivalant à 40,708 milliards de francs Cfa et 2 576 338 tonnes de clinker équivalant à 99,264 milliards de francs Cfa. Mieux, le clinker togolais est bien coté dans les pays voisins, sous l'appellation «*ciments non pulvérisés dits clinkers*».

Avec cette forte disponibilité, Cimtogo ou «*Ciments du Togo*» s'enorgueillit d'avoir une capacité de production de 1 million de tonnes de ciment par an, à raison de 750 000 tonnes par an à partir de son usine de Lomé et 250 000 tonnes par an à partir de son usine d'Awandjelo près de Kara.

Autour du clinker togolais, il y a aussi la société Wacem qui en détient l'extraction et la commercialisation et est également deuxième producteur de ciment au Togo sous le label Fortia.

CULTURE DE L'EXCELLENCE

Yawa TSEGAN tient encore parole

Eric J.

L'année dernière, en récompensant les meilleures élèves aux différents examens de la préfecture de Kpélé, Yawa Tsègan, la présidente de l'Assemblée nationale promettait de rééditer l'action l'année suivante. C'est chose faite ce weekend à la grande satisfaction des élèves et de leurs parents. Ils sont environ 200 élèves des deux communes de Kpélé à être primés. Pour le compte de la commune Kpélé 2, au total, trente (30) meilleurs élèves ont reçu de façon symbolique, des mains de Yao Agbéssi Tsogbé, représentant de la Présidente de l'Assemblée nationale, leurs gratifications. Les lauréats de la commune Kpélé 1 ont reçu eux aussi leurs enveloppes financières à l'auditorium d'Adéta.

«*Ces prix sont une expression de reconnaissance des efforts consentis par tous les acteurs de l'éducation de la préfecture de Kpélé et contribuent ainsi à l'amélioration des conditions d'études des élèves et à la promotion d'une éducation de qualité telle que voulue par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé*», a indiqué Yao Agbéssi Tsogbé transmettant aux lauréats et au corps enseignant, le message de

(suite à la page 4)

INSECURITE FONCIERE

Le ministre de la justice dénonce des ordonnances «*inhumaines*» des juges

Late Pater

C'est à se demander si c'est la phase des dénonciations écrites ou parlées qui précède la sanction. A-t-on besoin de nous le dire d'abord car tour le monde le sait, se désole une fois de plus un activiste social. A la base, c'est la note circulaire du ministre de la Justice, Kokouvi Agbétomey, qui s'est retrouvé sur les réseaux sociaux depuis le week-end dernier. Elle date du 14 octobre 2021 et est adressée aux présidents des cours d'appel et des tribunaux de première instance.

Et voici son libellé intégral – qui n'honore toujours pas la justice togolaise et ses magistrats atypiques. *«Sur le fondement de l'alinéa 2 de l'article 163 et de l'article 215 du code de procédure civile qui disposent, le premier, qu'«il (le président du tribunal) peut également ordonner sur requête toutes mesures urgentes lorsque les circonstances exigent qu'elles ne soient pas prises contradictoirement», et le second, que «le président de la juridiction d'appel peut, au cours de l'instance d'appel, ordonner sur requête toutes mesures urgentes relatives à la sauvegarde de droits d'une partie ou d'un tiers lorsque les circonstances exigent qu'elles ne soient pas prises contradictoirement», certains présidents des tribunaux de première instance et des cours d'appel signent des ordonnances à pied de requête portant cessation de travaux, ouverture de porte ou même expulsion, contre personne (s) non dénommée (s), laissant le soin au requérant de déterminer son ou ses adversaires ou le ou les immeubles objet (s) du litige en cours.*

Il en infère les conséquences suivantes : des mentions «cessation des travaux» ou «expulsion» sont portées sur des immeubles habités depuis des décennies ou immatriculés, où il n'est entrepris aucun acte de construction; des portails de clôtures sont arrachés et parfois des pans de clôture démolis, même sur des immeubles immatriculés; les bénéficiaires desdites ordonnances modifient les plans des immeubles revendiqués à leur guise en y incluant tel immeuble de leur choix ou parfois substituent au plan présenté au soutien de leur requête un plan relatif à un autre immeuble.

Un exemple des écrits qui inondent les murs

Face à ces dérives qui prennent de plus en plus de l'ampleur et créent le désarroi chez les acquéreurs de terrain, je demande aux présidents des tribunaux de première instance et aux présidents des cours d'appel, avant toute signature d'une ordonnance portant cessation de travaux ou ouverture de porte sur le fondement des articles 163 alinéa 2 et 215 du code de procédure civile : de procéder, autant que faire se peut, à une enquête sommaire consistant à une vérification des allégations sur les lieux, ce aux frais du requérant de l'ordonnance; à défaut, d'exiger un constat fait par un huissier de justice autre que l'huissier initiateur de la requête.

Le recours à la procédure d'ordonnance à pied de requête en matière d'expulsion n'est pas approprié. De même, un terrain nu ou clôturé portant mention d'un numéro de titre foncier objet de litige ne peut faire l'objet que d'une procédure contradictoire».

Au Togo, on ne peut douter de la qualité de la formation reçue à l'école de magistrature. En plus, le pays est souvent envié pour ses textes bien écrits. A défaut, il y a la jurisprudence, la doctrine et le bon sens. Alors, se pose la question : le ministre pense-t-il sincèrement que ces magistrats ignorent les règles qu'il rappelle ? Si le phénomène est érigé en principe, c'est que magistrats, auxiliaires de justice, démarcheurs et autres sont en réseau pour apporter ce désarroi à des citoyens qui n'ont personne pour les soutenir. Et il n'y a plus de quartier où ces saletés sont invisibles sur tous les murs. Oh magistrats visés par cette note, que voulez-vous faire de la veuve et de l'orphelin ? C'est par là qu'ils deviennent tous des propriétaires terriens. Vive les ingrédients de l'insécurité foncière !!

Hier encore, c'est le président de la Cour suprême du Togo, Abdoulaye Yaya, qui a étalé les mauvaises pratiques des juges, toujours en complicité avec certains auxiliaires de justice.

LEADERSHIP FEMININ

Le Champion du mouvement HeForShe, c'est Faure

Jean AFOLABI

Lomé, le 15 octobre 2021 (communiqué conjoint) – Après une campagne active à la suite de son lancement le 23 juillet 2021 au Togo, le mouvement de solidarité mondial HeForShe a rencontré une véritable adhésion et mobilisé différents acteurs de la société civile, du secteur privé et des personnalités de haut rang pour leur engagement en faveur de la lutte pour les droits et l'autonomisation des femmes. Ce 15 octobre 2021, le président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, s'est vu décerné la médaille de Champion de HeForShe pour son leadership et ses multiples actions en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Reçue en audience au palais de la présidence de la République du Togo, Mme Oulimata Sarr était accompagnée du Coordonnateur résident par intérim du système des nations unies et représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, M. Aliou Mamadou Dia. La Directrice régionale de ONU-Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Mme Oulimata Sarr, arrivée spécialement pour la circonstance a remis au Chef de l'État togolais la prestigieuse distinction, en présence de Madame le Premier ministre, Mme Victoire Tomegah-Dogbé, et de la ministre de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'Alphabétisation, Mme Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma.

«J'ai eu le plaisir de recevoir Mme Oulimata Sarr. A travers elle, je tiens à remercier le bureau national du PNUD et le bureau régional de ONU-Femmes pour l'attribution de la distinction. Cette reconnaissance, qui honore notre pays pour ses efforts dans la promotion du genre, l'autonomisation de la femme et les droits de la petite fille, est une incitation à faire davantage pour une société plus équitable», a déclaré le

Mme Oulimata Sarr et Faure Gnassingbé

Chef de l'État, Son Excellence Faure Gnassingbé, sur son compte twitter.

À sa sortie d'audience, la Directrice régionale a félicité le Togo et spécialement le Président de la République pour son engagement à faire de l'égalité un combat qui implique et interpelle les hommes tout autant que les femmes. *«Aujourd'hui, le Président de la République togolaise a reçu son pin de HeForShe. C'est un homme très engagé qui a nommé des femmes à des postes de décision et à des portefeuilles très substantiels (...). En recevant son pin d'homme champion, il rejoint un groupe très prestigieux d'hommes d'État, de Chefs d'État et de gouvernement qui disent : je soutiens ma femme, je soutiens ma fille, je soutiens ma sœur»*, a-t-elle déclaré.

Plusieurs sujets ont été évoqués lors des discussions avec le Président de la République, selon Mme Sarr. *«Nous avons parlé de la parité. Nous sommes venus faire un plaidoyer pour que le Togo puisse augmenter la représentativité des femmes à des postes de décision. Beaucoup de choses ont été faites, mais nous aimerions pour le Togo un gouvernement paritaire, pourquoi pas une Assemblée nationale paritaire. Nous avons aussi parlé des ressources allouées aux femmes, donc une initiative très importante qui se fait déjà dans le pipe-line, comment réserver une partie de la commande publique aux femmes et aux jeunes. Je pense que le gouvernement est déjà sur cette lancée-là. Nous avons trouvé une oreille très attentive du Président de la République. Et nous tenons à le féliciter pour toute son action autour de l'agenda des femmes, de l'autonomisation de la femme togolaise»*, a-t-elle ajouté. La Directrice régionale de ONU-Femmes s'est dit convaincu qu'il faut libérer le potentiel de la femme togolaise par rapport à ses droits, par rapport à la représentativité, par rapport à son autonomisation. *«Nous sommes sortis de cette audience réconfortés par l'engagement du Président de la République qui porte son pin de HeForShe»*. Elle a, enfin, rendu un hommage à l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour la réussite de la campagne au Togo. *«Nous tenons à remercier tous les hommes qui se sont engagés à nos côtés, les jeunes, les influenceurs, les médias, les chefs religieux et les chefs traditionnels, les membres du gouvernement, hommes et femmes pour vraiment un monde plus juste, pour un développement ancré sur une justice sociale, et c'est ce que nous sommes venus faire aujourd'hui à la présidence»*, a-t-elle conclu.

Le «HeForShe» est un mouvement mondial de solidarité en faveur de l'égalité des sexes, l'autonomisation et les droits des femmes, lancée par l'ONU Femmes en 2014. Son objectif est de faire participer les hommes et les garçons dans le combat pour l'égalité de sexes et le respect des droits des femmes, en les encourageant à prendre des mesures contre les inégalités dont les femmes et les filles font l'objet, en vue d'éliminer toutes formes de violences basées sur le genre.

LIGNE LOME-ANKARA

Une visite de travail du président Erdogan au Togo pour sceller une coopération agissante

Jean AFOLABI

Le président turc Recep Tayyip Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan effectue, ce mardi 19 octobre 2021, une visite de travail et d'amitié à Lomé, après un détour en Angola et au Nigeria. Histoire de sceller avec Lomé une coopération de plus en plus vigoureuse. Au menu, un tête-à-tête avec le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé sur les questions de l'heure et les intérêts mutuels nés entre les deux pays depuis maintenant quinze (15) mois.

Tout a effectivement commencé le 20 juillet 2020, par une visite de quelques heures à Lomé du chef de la diplomatie turque Mevlüt Çavuþoðlu. «*Une première*», avait déclaré le ministère togolais des Affaires étrangère, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur. A l'occasion, «*un long entretien*» avait réuni Robert Dussey et son homologue turc, avant une audience du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Cette visite avait été l'occasion de signer les documents relatifs à la création d'une commission mixte entre les deux pays. «*Ces accords ne sont pas suffisants, il faut faire davantage*», avait déclaré l'officiel turc. Ankara souhaite développer la coopération dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des technologies et de la formation des diplomates. S'agissant de l'économie, Mevlüt Çavuþoðlu avait indiqué que les sociétés privées et publiques turques seraient encouragées à investir au Togo dans le cadre du Plan national de développement (PND).

M. Çavuþoðlu avait rappelé que son pays avait fait des relations avec l'Afrique une priorité. Ankara est de plus en plus actif en Afrique. En Libye, en Algérie, en Afrique de l'Ouest, notamment. Il y avait 12 ambassades turques en Afrique en 2012; il y en a 43 à ce jour, y compris l'ouverture d'une représentation à Lomé depuis avril dernier. Le 6 avril 2021, en effet, Robert Dussey a reçu les copies figurées des lettres de créances de la nouvelle ambassadrice de Turquie au Togo, Esra Demir.

Du 29 mai au 2 juin derniers, c'est Robert Dussey qui s'est retrouvé en visite officielle à Ankara. La coopération bilatérale dans le domaine politique et économique, ainsi que la lutte contre le terrorisme ont meublé les échanges avec Mevlüt Çavuþoðlu, affirme le cabinet du ministre Dussey. A l'issue de la rencontre, des accords de coopération économique et commerciale ont été signés ainsi qu'en matière d'éducation avec un soutien de la Fondation Maarif. L'occasion pour M. Dussey de rencontrer des responsables du monde des affaires. Et le ministre de la Défense, Hulisi Akar.

Fin juillet, moins de deux mois plus tard, dans un souci d'impulser la coopération entre les deux pays, Robert Dussey devait retourner en Turquie, dans un déplacement que le ministère des Affaires étrangères a estimé de traduire «*la ferme volonté des deux chefs d'Etat, Faure Gnassingbé et Recep Tayyip Erdogan, d'accélérer le processus déjà amorcé du renforcement des relations diplomatiques et économiques entre la Turquie et le Togo*». Une fois encore, M. Dussey et son homologue Mevlüt Çavuþoðlu se sont retrouvés. Au plan bilatéral, les discussions ont porté sur l'accélération de la mise en œuvre de l'accord de coopération économique et commerciale signé en juin 2021, notamment les préparatifs d'un Forum économique et commercial Togo-Turquie, prévu pour se tenir à Lomé avant la fin de l'année 2021. Robert Dussey a insisté sur l'attractivité de son pays pour les investisseurs. La question de l'ouverture d'une liaison aérienne entre Lomé et Istanbul a également été évoquée, comme celle de l'ouverture d'une ambassade du Togo à Ankara. A cet égard, les autorités turques ont accordé des facilités en mettant à disposition un terrain qui accueillera la future chancellerie.

Fin août, enfin, dans le cadre de l'organisation du 15ème Salon international de l'industrie de défense édition 2021 (IDEF 2021) à Istanbul, en Turquie, la ministre des Armées, madame Essossimna Marguerite Gnakade, est invitée par son homologue turque, Hulisi Akar, à effectuer une visite de travail. Accompagnée du Général de Brigade, Chef d'état-major particulier du Président de la République et du chef d'état-major de l'Armée de terre, Mme Gnakade a notamment procédé à la signature d'un accord-cadre de coopération militaire entre la République Togolaise et la République de la Turquie. L'événement était de taille, d'autant que ce salon d'exhibition a vu la participation de 1238 entreprises, 169 délégations, 613 membres de délégations et 28 ministres de 83 pays du monde.

Il faut dire qu'avec les nouvelles donnes mondiales, la Turquie tente d'imposer son tempo commercial, entre les Européens et une Chine omniprésente. Sur le plan sécuritaire, le Sahel a souvent été évoqué entre MM. Dussey et Çavuþoðlu. Les deux pays sont déterminés à soutenir les efforts de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de rétablir une paix durable dans la région.

En quinze (15) mois, la coopération a fait du chemin sous toutes ses formes entre le Togo et la Turquie. Elle sera revisitée par les deux dirigeants ce mardi à Lomé afin d'en apprécier la portée. Et éventuellement de sceller définitivement l'axe Lomé-Ankara. Pourquoi pas ? Au nom de la coopération diversifiée.

Source : Ministère des Affaires étrangères.

CULTURE DE L'EXCELLENCE

Yawa TSEGAN tient encore parole

(suite de la page 3)

félicitations de la Présidente de l'Assemblée nationale. Il a ajouté que les prix remis aux élèves visent à les motiver de leur dire qu'au bout de l'effort, il y a toujours la récompense. «*Nous avons invité les lauréats à plus d'ardeur au travail pour qu'à la fin de l'année on puisse avoir à Kpélé les premiers du CEPD, du BEPC, du BAC1 et du BAC 2 du Togo*», a souhaité le représentant de la Présidente de l'Assemblée nationale.

Message entendu par les récipiendaires et ont remercié la Présidente de l'Assemblée nationale qui a inscrit au cœur de ses priorités, l'éducation des jeunes surtout des filles. Ils ont promis de travailler davantage pour bénéficier d'autres prix d'excellence l'année prochaine.

Les deux inspections de Kpélé ont quant à elles, bénéficié du matériel didactique. Au-delà des gratifications et du matériel didactique, les deux communes de la préfecture de Kpélé ont reçu des dispositifs de lave-mains, des thermo-flashs, du gel hydro-alcoolique, des poubelles, des papiers torchons, des cache-nez et du savon liquide pour la lutte contre la covid-19 dans la préfecture de Kpélé. Il a souhaité une bonne reprise des classes à tous les acteurs du système éducatif tout en insistant sur le respect strict du protocole sanitaire en vigueur pour freiner la propagation de la pandémie du coronavirus. Il a en outre, exhorté la population à aller se faire vacciner.

Au Bénin / Dans le nord-est du pays

Un projet agricole renforce la résilience des populations

Le Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVIRE-ABC) est en bonne voie. Il a permis une nette amélioration de la productivité agricole et des rendements, selon le rapport d'exécution et de résultats publié le 22 septembre 2021 par la Banque africaine de développement.

Mis en œuvre dans le nord-est du Bénin depuis 2015, le projet a reçu un financement de 17,8 millions de dollars américains du Programme mondial pour l'agriculture, l'alimentation et la sécurité (GAFSP, l'acronyme en anglais), via la Banque africaine de développement. En six ans, il a amélioré la productivité sur plus de 35 666 hectares (119% de la cible), doublant les rendements par rapport à la situation de référence (88% de la cible finale) pour le maïs.

«*Pour le riz, le niveau de réalisation de l'objectif d'augmentation des rendements est de 66% de la cible finale et cela pourrait connaître un bond important avec la mise en valeur prochaine des aménagements*», poursuit le rapport de la Banque. Il précise que les travaux de réhabilitation des retenues d'eau avec des aménagements à leur aval et ceux relatifs à l'approche de haute intensité de main-d'œuvre sont achevés.

«*À ces résultats, il faut ajouter également la mise à l'échelle des technologies résilientes de production au niveau des champs écoles paysans, qui permet de consolider ces acquis et d'avoir plus d'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la pauvreté dans la zone d'intervention du projet*», ajoute le rapport. Il souligne en outre que la mise en place des semences de variétés performantes, la formation couplée des producteurs leaders et agents d'encadrement et le suivi-appui-conseils rapproché ont permis d'améliorer les rendements.

Ainsi, la productivité moyenne actuelle du maïs a atteint un rendement de 2 872 tonnes à l'hectare, contre 1,263 t/ha en 2016. En dé-

(suite à la page 7)

OMNISPORTS/

Mathilde Petitjean, candidate à la Commission des athlètes du CIO

La skieuse togolaise Mathilde Amivi Petitjean est candidate à la Commission des athlètes du Comité International Olympique. C'est à travers un tweet que le président du Comité National Olympique du Togo, Deladem Akakpi, l'a annoncé en fin de semaine dernière.

Hervé A.

" *Très heureux de soutenir la candidature de notre athlète Mathilde Petitjean à la Commission des athlètes du CIO. Son expérience, son engagement et des ses qualités d'athlète de haut niveau seront profitables pour ses pairs*", a écrit Deladem Akpaki.

Cette annonce faite suite à la séance du Conseil exécutif du Comité International Olympique (CIO) tenue samedi au cours de laquelle l'instance a approuvé les candidatures de 17 athlètes pour l'élection de la Commission des athlètes (CA) du CIO qui doit avoir lieu aux Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.

Dix athlètes féminines et sept athlètes masculins de 17 Comités Nationaux Olympiques (CNO) sont prêts à concourir pour les deux sièges vacants de la commission - le plus grand nombre jamais atteint pour les Jeux olympiques d'hiver.

"*Le nombre record de candidats et la représentation mondiale sont un signe fort que les athlètes veulent jouer un rôle important et actif au sein du mouvement olympique et faire entendre leur voix, ce qui est formidable*", a souligné Emma Terho, présidente de la commission des athlètes du CIO.

Sur la page du CIO, l'athlète togolaise devenue moniteur de ski de fond, explique ses motivations : " *En tant que membre de la Commission des athlètes de mon CNO, je partage mon expérience et j'aide à faire entendre la voix des athlètes sur d'importantes questions socio-économiques dans le cadre de mes relations avec les plus hautes autorités de mon pays. Cette première étape m'a donné envie d'aller plus loin et de représenter l'ensemble du Mouvement olympique. Mettons en commun nos défis pour réaliser notre potentiel olympique et construire notre avenir ensemble*".

En 2014, Mathilde Amivi Petitjean est devenue la première athlète féminine ouest-africaine et la première athlète togolaise à participer aux Jeux Olympiques d'hiver. "*Sans l'aide précieuse du Mouvement olympique et de partenaires privés comme P&G, tout cela aurait encore été un rêve. En tant que boursier de la Solidarité olympique, je connais la réalité pour les athlètes et l'énergie que nous devons dépenser pour être entendus et atteindre nos objectifs* ", a-t-elle expliqué.

En 2018, aux Jeux d'hiver de PyeongChang, pour sa deuxième participation, la skieuse togolaise a terminé sa course en 32 min 35 s 2 à la 83è place avec 7 min 34s 7 de retard sur la médaillée d'or remportée par la Norvégienne Ragnhild Haga qui s'est imposée en 25 min 00 5 devant la Suédoise Charlotte Kalla (25:20.8).

JOJ 2026

Tout est connu... sauf les dates

Le report de quatre ans a bousculé le calendrier, mais les travaux avancent au Sénégal dans la perspective des Jeux de la Jeunesse 2026 à Dakar, premier évènement olympique de l'histoire sur le continent africain.

La commission de coordination du CIO, présidée par Kirsty Coventry, a tenu en fin de semaine passée sa troisième réunion. Elle s'est déroulée à distance, en mode virtuel. Les premières initiatives sur le terrain, au Sénégal, débuteront dès le 1er semestre 2022, à moins de quatre ans des JOJ 2026.

Une "*task force*" composée des équipes du CIO, de Dakar 2026 et des acteurs locaux (ministères sénégalais de la Jeunesse, du Sport et de l'Education) est déjà à pied d'œuvre pour identifier les premières activités à lancer.

Le mois prochain, une délégation de l'instance olympique se rendra au Sénégal pour des rencontres de travail avec le comité d'organisation. Côté travaux, les chantiers de rénovation concernent le stade Iba Mar Diop, le centre équestre de la caserne Samba Diery Diallo, et l'enceinte du Tour de l'œuf, où est située la piscine olympique.

Le processus en est actuellement aux études, pour un lancement des chantiers à la fin de l'année 2022. La construction de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), futur village olympique des JOJ, se poursuit de son côté selon le calendrier présenté au CIO.

Quant au programme, il est déjà finalisé : les Jeux de Jeunesse 2026 compteront vingt-huit sports, plus sept sports additionnels (baseball à 5, breaking, karaté, skateboard, escalade, surf et wushu).

Les compétitions se dérouleront sur trois sites, à Dakar, Diamniadio et Saly. Reste une inconnue, mais de taille : les dates officielles de l'événement. Selon un communiqué du CIO, elle "*seront annoncées ultérieurement*".

COUPE DU MONDE

La FIFA sonde les sélectionneurs cette semaine

La FIFA organise mardi et jeudi des visioconférences pour recueillir le "point de vue" des sélectionneurs des équipes nationales masculines sur la réforme du calendrier international, en particulier sur l'hypothèse d'une Coupe du monde biennale, a-t-elle indiqué lundi.

Les points à l'ordre du jour seront "*la santé des joueurs, les périodes de matches internationaux, la fréquence de la Coupe du Monde de la FIFA, entre autres*", a précisé l'organe de gouvernance du football mondial dans un communiqué.

"*Le point de vue des sélectionneurs des équipes nationales masculines est très important*", y affirme Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial à la FIFA. "*Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous réunir pour échanger. Il faut donc saisir la chance de dialoguer lorsqu'elle se présente. C'est la meilleure façon pour nous de protéger la place qu'occupe le football dans le monde et de rendre notre sport vraiment mondial*".

L'ancien entraîneur d'Arsenal souhaite mettre en place une compétition de sélections chaque année, en alternant Mondial et compétitions continentales, tout en regroupant les qualifications sur le seul mois d'octobre, ou en octobre et en mars. Un rapport complet doit être publié par la FIFA en novembre, avant un "*sommet global*" d'ici à la fin de l'année.

L'idée d'une Coupe du monde organisée tous les deux ans à partir de 2028 est fermement rejetée par la confédération européenne de football (UEFA) et des groupes de supporters notamment. Roberto Martinez, le sélectionneur de la Belgique s'est également déclaré opposé à un tel projet. "*La pression sur les joueurs est grande, il y a beaucoup de matches en clubs et au niveau international. Je ne pense pas dès lors qu'une Coupe du monde tous les deux ans soit quelque chose de positif pour le football, parce que la Coupe du monde est ce qu'elle est justement parce qu'elle se déroule tous les quatre ans*", avait déclaré le sélectionneur des Diables Rouges avant le Final Four de la Ligue des Nations.

"*L'aspect historique et le charme réside précisément dans le fait qu'un joueur ne pourrait disputer que 4 ou 5 Coupes du monde durant sa carrière. Le voir jouer 8 ou 9 Coupes du monde, cela dévaluerait l'évènement. Pour les pays européens, il y a déjà la Coupe du monde, le championnat d'Europe, la Ligue des Nations et des matches amicaux, même si je pense qu'il faut que tous les matches comptent*", avait ajouté le technicien espagnol.

BREVES

Le CIO veut une consultation sur le Mondial de football

Réunie à Athènes, en Grèce, en marge de la cérémonie d'allumage de la flamme des Jeux d'hiver de Pékin 2022, la commission exécutive n'a pas écarté de ses discussions le dossier du moment dans le mouvement sportif : le projet de la FIFA d'un Mondial de football une année sur deux.

L'instance olympique explique en "*prendre note*", la moindre des choses face à un scénario qui placerait la Coupe du Monde en concurrence avec les Jeux d'été. Surtout, sa commission exécutive explique "*partager les préoccupations*" des nombreux acteurs du mouvement sportif, dont des fédérations internationales, des clubs et associations de joueurs de football.

Elle relève que "*l'augmentation de la fréquence et les dates de tenue de la Coupe du Monde créeraient un conflit avec d'autres grands événements sportifs internationaux, notamment en tennis, en cyclisme, en golf, en gymnastique, en natation, en athlétisme et en Formule 1.*" Elle pointe que "*l'augmentation des événements masculins dans le calendrier sportif constituerait un défi pour la poursuite de la promotion du football féminin.*" Enfin, la commission exécutive du CIO suggère que *"la multiplication par deux de la fréquence de la Coupe du Monde créerait une pression supplémentaire importante sur la santé physique et mentale des joueurs*."

Pas question, pour autant, de se déclarer ouvertement hostile au projet préparé par Arsène Wenger et porté par Gianni Infantino. Prudent, le CIO explique "*soutenir les appels des parties prenantes du football, des Fédérations Internationales de sports et des organisateurs de grands événements en faveur d'une consultation plus large, y compris avec les représentants des athlètes, laquelle n'a manifestement pas eu lieu.*"

Mauvais timing pour le Marathon de New York

A un jour près, le Marathon de New York 2021 aurait ressemblé à son image passée, celle d'une course de masse ouverte au monde entier. Mais ses organisateurs l'ont reconnu via un communiqué publié sur le site Internet de l'épreuve : les participants étrangers seront contraints de renoncer cette année, pour des milliers d'entre eux, à marteler de leurs foulées le bitume de Big Apple.

En cause, un mauvais timing entre la date de la course, dimanche 7 novembre, et la réouverture des frontières américaines, prévue le lendemain. "*Les participants internationaux qui ne peuvent pas se rendre aux États-Unis en raison de l'interdiction du président des États-Unis seront éligibles pour reporter leur entrée en vue du marathon de New York de 2022*", précise le NYRR, organisateur de la mythique course.

L'interdiction en question avait été prononcée par Donald Trump au temps où il résidait à la Maison Blanche. Elle a été levée par Joe Biden, mais un jour trop tard. Elle concernait tous les pays européens de l'espace Schengen, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, la Chine et l'Iran. Pour tous les ressortissants de ces pays ne résidant pas aux Etats-Unis, il ne sera pas possible d'entrer dans le pays avant le Marathon de New York.

Ils devront donc se manifester auprès des organisateurs, entre le 21 octobre et 3 novembre, pour reporter leur dossard sur l'édition 2022, mais contre la somme forfaitaire de 75 dollars. Le Marathon de New York avait été annulé en 2020 en raison de la pandémie. Cette année, il devait accueillir environ 33 000 partants, soit 60 % des 53 000 coureurs enregistrés en 2019.

La Scandinavie joue la carte du nombre

L'union fait la force. Pas moins de quatre pays d'Europe du nord ont décidé de faire cause commune pour présenter une candidature à l'organisation de l'Euro féminin de football en 2025.

La Finlande, la Norvège et la Suède ont rejoint le Danemark, instigateur du projet. Ils devraient être soutenus par l'Islande et les îles Féroé. "*Nous avons travaillé très activement ensemble pendant quatre ans, nous avons tous une vision ambitieuse pour le développement du football féminin, expliquent les quatre fédérations scandinaves dans un communiqué. Nous sommes convaincus qu'accueillir l'UEFA Women's EURO 2025 dans les pays nordiques constituerait une grande opportunité pour le football féminin - pour les fans, les joueuses et toutes les parties prenantes et l'UEFA.*"

Avec un tel attelage, l'alliance des pays scandinaves ne manque pas d'arguments, mais la Pologne a également déjà annoncé son souhait de se lancer dans la course. Les pays intéressés par l'Euro 2025 ont jusqu'au mois d'août 2022 pour déposer leur candidature. L'UEFA devrait annoncer son choix au plus tard en décembre 2022.

La dernière édition de l'Euro féminin de football s'est déroulée aux Pays-Bas en 2017. La prochaine, reportée d'une année en raison de la pandémie, se tiendra en 2022 en Angleterre.

GOUVERNANCE FONCIÈRE

L'expérience du Togo avec sa bonne pratique partagée

Depuis 2017, l'Initiative des Droits et Ressources, (Rights and Resources Initiative (RRI)), une coalition mondiale de plus de 150 organisations tient des conférences régionales pour palier à la difficulté de manque d'opportunités d'échanges réguliers sur la reconnaissance des droits collectifs fonciers et forestiers communautaires des peuples autochtones et des femmes. La troisième édition de ces rencontres vient de s'achever dans la capitale togolaise.

Eric J.

A Lomé, les participants venus de plus de quinze pays de l'Afrique et membres du Réseau des Institutions Foncières Africaines pour les droits communautaires (ALIN) ont partagé l'expérience du Togo en la matière. Il ne peut en être autrement, car, le pays est un exemple de réussite de réforme foncière en Afrique. La loi de 2018 portant Code foncier et domanial du Togo reconnait les droits coutumiers communautaires et particulièrement les droits fonciers des femmes pour une gouvernance foncière communautaire inclusive et équitable. De plus, une rencontre pareille de multi-acteurs agissant dans le domaine du foncier est prévue dans le code dédié du Togo. *«L'un des objectifs principaux de cet atelier, c'est d'apprendre de l'expérience du Togo qui est cité en exemple de réussite en Afrique parce que le code foncier et domanial du Togo de 2018 reconnaît les droits fonciers communautaires et coutumiers, ce qui n'est pas évident dans beaucoup de pays. C'est aussi une approche participative et inclusive qui reconnaît les droits fonciers des femmes »*, selon Dr Solange Bandiaky-Badji, coordinatrice de l'Initiative des Droits et Ressources (RRI).

Il n'en fallait pas plus pour le ministre togolais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, pour étaler l'arsenal juridique et technique local du secteur. Inscrit dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, il témoigne de la ferme volonté des autorités togolaises d'adresser ce sujet important pour les populations, surtout pour celles qui vivent en milieu rural. Koffi Tsolényanu a relevé que les prévisions dans ce sens visent à élaborer et adopter la loi sur la réforme agro-foncière ; faciliter l'accès et sécuriser les droits fonciers ruraux par l'établissement de sites pilotes dans chaque région du pays; sécuriser le régime foncier pour la productivité agricole dans le cadre du «Programme Seuil» du Millenium Challenge Account et à mettre en place un cadastre numérique polyvalent couvrant tout le territoire national. *« Toutes ces perspectives de réforme foncière au Togo permettront de reconnaître le rôle fondamental des terres de tenure rurale et coutumière. Cela paraît capital pour un pays où la moitié de la population est rurale et près de 70% des terres sont sous cette forme de tenure*», a dit le ministre, relevant du coup le dynamise du secteur en lien avec la grande diversité et à la complexité des affaires foncières. D'où des rencontres du genre pour des échanges et la captation des meilleurs pratiques dans les différents pays.

Ainsi, la loi N°2018-005 portant Code foncier et domanial du Togo, les innovations, les avancées et les perspectives de mise en œuvre, le cadastre et la gestion foncière au Togo aperçu sur les droits fonciers communautaires et perspectives de sécurisation ont été débattus. Le règlement des conflits fonciers et préservation des droits fonciers communautaires au Togo à travers des regards croisés des acteurs (maire, chef traditionnel, notaire et magistrat) et l'accès de la femme au foncier dans le Code foncier et domanial togolais ont suscité également un très grand intérêt lors des discussions.

Des recommandations s'en sont suivies après les débats qui ont duré 3 jours. Entre autres, la mise en œuvre des politiques et lois foncières participatives tenant compte des droits fonciers communautaires par les Etats, le plaidoyer pour une décentralisation effective de la gestion foncière, la dynamisation du réseau des institutions foncières africaine pour les droits des communautés ALIN à travers le suivi, la coordination et la collaboration entre les acteurs de la gouvernance foncière au travers de plateformes multi-acteurs.

Il faut souligner que le Togo collabore déjà avec le RRI à travers le projet d'appui à la sécurisation des droits fonciers de la communauté de Bato sur ses terres traditionnelles, mise en œuvre dans la commune Amou 3 et qui vise à sécuriser les terres traditionnelles de la communauté de Bato et à contribuer au renforcement de la gouvernance foncière locale pour la promotion de la paix et l'inclusion sociale et le renforcement des moyens de subsistance locaux.

Rappelons que l'ONG Auto-promotion Rurale pour un Développement Humain Durable (ADHD) et la Coalition internationale sur le foncier (ILC) ont été des partenaires sur l'évènement. Il en est de même des institutions régionales et sous régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA, l'IGAD, l'CUA, l'ALPC et des partenaires techniques et financiers tels la FAO, le FIDA, la Banque mondiale, OSiSEA, OSIWA, Tenure Facility IISD, Oxfam, Lied dont l'expérience des délégués ont été d'un apport inestimable pendant l'atelier régional.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

• Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;
• Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;
• Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;
• Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1er octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201 www.otr.tg +228 90 99 41 01

Au Mali / Suivant un rapport de la Banque africaine de développement

Le DSP 2015-2019 a produit des résultats satisfaisants

Malgré un contexte politique et sécuritaire défavorable, le Document de stratégie-pays (DSP) 2015-2019 du Mali a produit des résultats satisfaisants en termes d'amélioration de la gouvernance, de créations d'emploi et de développement d'infrastructures, selon le dernier rapport d'achèvement de la Banque africaine de développement. Le DSP 2015-2019 reposait sur deux piliers : d'une part, l'amélioration de la gouvernance pour une croissance inclusive et, d'autre part, le développement des infrastructures en soutien à la relance économique.

En ce qui concerne le premier pilier, 12 464 nouvelles petites et moyennes entreprises ont été enregistrées, le secteur privé a créé 2 563 emplois, dont 2 118 permanents (85,1% pour les jeunes et 14,9% pour les femmes) et 445 temporaires. Dans le secteur de la finance, le secteur privé a créé 2 045 emplois permanents (84,8% pour les jeunes, 15,2% pour les femmes). Dans l'industrie, 518 emplois ont été créés, dont 73 permanents (93,2% pour les jeunes, 6,8% pour les femmes) et 445 temporaires.

Il est également enregistré, la création de 11 218 emplois dans le secteur agricole, dont 7 135 permanents (29,7% pour les jeunes et 29,2% pour les femmes) et 4083 temporaires (91,1% pour les jeunes et 5,8% pour les femmes). Dans le domaine de la gouvernance, le DSP 2015-2019 a contribué à l'amélioration du système national de passation des marchés publics (les marchés publics passés par appels d'offres ouverts sont passés de 87% en 2015 à 97% en 2019), à l'amélioration de la transparence et du contrôle budgétaires, avec la publication des documents budgétaires sur le site du ministère de l'Economie et des finances, et au renforcement de la déconcentration budgétaire (21,43% du budget national sont transférés aux collectivités locales en 2019 contre 15,3% en 2015).

Quant au second pilier, plusieurs opérations stratégiques ont été menées. Dans le cadre du projet de facilitation de transport entre le Mali et la Côte d'Ivoire, 100 sur 140 kilomètres de route entre le Mali et la Côte d'Ivoire étaient achevés à la fin de l'année 2019. «*Ce projet, une fois réalisé, contribuera à réduire la fragilité du fait du développement de plusieurs activités connexes autour de ce projet en faveur des populations voisines et à réduire le niveau d'enclavement du Mali*», souligne le rapport de la Banque africaine de développement.

Par ailleurs, le taux d'accès à l'eau potable s'est considérablement amélioré, passant de 36% à 67% dans la capitale du pays, Bamako, et de 49% à 61% pour les régions de Gao, Koulikoro et Ségou. En outre, sur 357 000 m3 par jour de volume d'eau prévus en 2019, 346 425 m3 par jour étaient produits (taux de réalisation de plus de 97%).

Pour rappel, le DSP 2015-2019 du Mali a couvert deux cycles de reconstitution du Fonds africain de développement (FAD), le FAD-13 (2014-2016) et le FAD-14 (2017-2019). Le montant total de l'allocation basée sur la performance s'élevait à 151,15 millions de dollars américains. Classé pays fragile, le Mali avait aussi bénéficié de ressources au titre du pilier I de la Facilité d'appui à la transition (FAT) à hauteur de 171,6 millions de dollars.

Les comptes mobiles

Un outil qui renforce l'accès au service financier des populations

Etonam Sossou

Le numérique, un outil indispensable et révolutionnaire. Tous les pays œuvrent pour permettre à leur population d'en tirer pleinement profit. Le Togo n'est pas en marge de cette évolution. Sur le plan financier, le pays a enregistré des succès en matières de comptes mobiles, une révolution qui va accroitre l'accès des populations au service financier. Le pourcentage de Togolais âgés de plus de 15 ans détenant un compte dans les banques, les microfinances et les services postaux (Eco CCP notamment) a enregistré un bond de 24%, passant de 50% à 74%, de 2014 à 2019. Ces données ont été rendues publiques lors de la 3è session du Conseil National de Crédit (CNC) en octobre 2019. On se souvient encore de la déclaration (2018) de Kossi Tenou, Directeur national de la BCEAO à l'occasion de la semaine nationale de l'inclusion financière. « *Les statistiques montrent qu'au Togo, un peu plus des 2/3 de la population âgée de 15 ans et plus, ont accès aux services financiers* », avait-il affirmé. Ce progrès enregistré sur les cinq dernières années révèle également une évolution du taux d'accès des Togolais aux services financiers, de 2018 à 2019. Si le Togo en est arrivé là, c'est aussi grâce au dynamisme du secteur bancaire classique, de celui de la microfinance et d'Eco CCP, sans oublier le mobile money et le mobile banking qui sont en plein essor dans le pays. Eco CCP est un compte épargne mobile gratuit et rémunéré. Sa particularité réside dans la simplification des procédures d'obtention. Tout utilisateur disposant d'un compte FLOOZ ou TMONEY, peut créer son compte depuis son téléphone mobile. Un an après son lancement, le compte épargne mobile gratuit, Eco CCP, affiche des résultats satisfaisant. Grâce à cet outil d'inclusion financière, 110 000 comptes épargnes ont été créés via le mobile, de mai 2018 à mai 2019. Ces comptes sont rattachés automatiquement au porte-monnaie électronique du client via TMoney ou Flooz. Les comptes créés ont permis à leurs titulaires d'effectuer, en un an, 52 318 transactions chiffrées à plus de 3 milliards FCFA échangés. Aujourd'hui les efforts de sensibilisation visent surtout les populations résidant dans les zones rurales, afin de les amener à accéder à ces nouveaux produits de la technologie notamment les comptes numériques.

Miato2

C'est du 23 mars au 02 avril 2022

Etonam Sossou

L'édition 2021 du Marché international de l'artisanat au Togo (MIATO) est reprogrammée sur la période du 23 mars au 02 avril 2022, à cause de la crise sanitaire Covid19, selon un communiqué de presse du comité d'organisation. 'Pour raison de la pandémie de COVID-19 que connaît le monde entier et qui n'épargne pas le Togo et dans le souci permanent de garantir à toutes et à tous une participation sécurisée, fructueuse et pleine de succès, cette manifestation foraine ... est reportée, précise le communiqué. Organisé par le Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat (META) en collaboration avec l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM). Il est consacré uniquement à la promotion des produits et services artisanaux, Miato2 va accueillir des exposants de plus de vingt pays afin d'assoir définitivement ce rendez-vous dans l'esprit de la population. «*Pour les acteurs déjà inscrits, nationaux comme étrangers, des dispositions sont prises pour garantir le respect et les droits rattachés à leurs inscriptions*», informe le comité.

La première édition en 2019, s'était aussi la participation des pays de la sous-région. En effet, les participants internationaux du MIATO provenaient de neuf (9) pays dont cinq (5) pays africains (Niger, Gabon, Cameroun, Burkina-Faso, Benin) et quatre (4) pays occidentaux (Allemagne, Etats-Unis, Grande Bretagne, France). Ces participants se sont exprimés car agréablement surpris des performances réalisées par cette première édition.

Gestion du projet EJV

L'Anadeb met en place une stratégie de pérennisation des réalisations

L'Agence nationale d'appui au développement à a base (ANADEB) maitre d'ouvrage de la mise en œuvre du projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV), a démarré le 11 octobre 2021, la mise en place d'une stratégie de pérennisation des microprojets réalisés et des Activités génératrices de revenus (AGR) entreprises par les jeunes bénéficiaires dudit projet, qui prendra fin en décembre prochain. Cette activité va consister à échanger avec les élus locaux, les villages bénéficiaires, les ONG et associations partenaires du projet EJV dans chaque région du Togo. Il sera agit de présenter la stratégie de sortie du projet élaborée, confirmer l'engagement des mairies et des collectivités locales, d'identifier les ONG et associations qui s'inscrivent dans la même dynamique, définir un plan de renforcement des capacités de réalisation de la stratégie.

Notons que le projet EJV dans son ensemble a atteint ses objectifs. A la base, il vise 14 000 jeunes (hommes et femmes) togolais âgés de 18 à 35 ans en situation de vulnérabilité issus de 200 villages des 150 cantons les plus pauvres. A ce jour, le projet a touché 14 145 jeunes bénéficiaires. De ce nombre, 14 023 jeunes ont élaboré leurs Plans d'affaires (PA) et 11 495 jeunes ont bénéficié d'une subvention de 60 000 francs CFA pour démarrer ou étendre leurs activités génératrices de revenus. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 9 milliards de francs CFA, il est exécuté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), et vise à fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo.

Covid19 en Afrique

Le nombre réel des contaminations est sept fois plus élevé que selon les chiffres officiels

Au 10 octobre 2021, le nombre de cas de Covid-19 était estimé à 59 millions en Afrique, un chiffre sept fois plus élevé que les plus de huit millions de cas officiellement notifiés sur le continent, selon de nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiées jeudi 14 octobre. «*Avec un nombre limité de tests, nous continuons d'ignorer la situation réelle*» en Afrique, déplore l'OMS. La majorité des tests de dépistage sont effectués sur des personnes qui présentent des symptômes de la Covid-19, mais les sujets asymptomatiques sont à l'origine d'une grande partie de la transmission de la maladie, a déclaré Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. Pour palier cette carence de tests de dépistage, l'OMS Afrique a annoncé une nouvelle initiative visant à améliorer le dépistage des cas de Covid-19 dans huit pays africains: le Burundi, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mozambique, la République démocratique du Congo, le Sénégal et la Zambie. «*Le programme vise à accroître de 40 % la capacité de dépistage dans chaque pays participant*», indique l'OMS.

Au Bénin / Dans le nord-est du pays

Un projet agricole renforce la résilience des populations

(suite de la page 4)

cembre 2022, date de clôture du projet, la cible fixée est de 3,100 t/ha. La productivité du riz a atteint 4 650 tonnes par hectare, contre 3,387 t/ha il y a cinq ans (objectif : 5 300 t/ha à la fin de 2022).

Pour les producteurs, ces performances ont un effet immédiat, par exemple sur le volume annuel de production vivrière commercialisée (84 000 tonnes, contre 4 900 tonnes environ). Les revenus de l'exploitation vivrière ont également progressé sur la période 2016-2021 (de 130 998 FCFA à 198 000 FCFA). Enfin, les revenus de l'exploitation maraîchère ont atteint 465 000 FCFA (contre 393 141 FCFA).

Par ailleurs, le projet a permis la réhabilitation de sept barrages agro-pastoraux d'un volume d'eau constitué de 600 000 m3. Les travaux de réhabilitation des retenues d'eau et d'aménagement de leur aval sont achevés et les réceptions provisoires ont été faites. Quant aux nouvelles superficies aménagées en irrigation, bas-fonds et plaines, elles sont de 883 hectares. Les nouvelles superficies aménagées et sécurisées, attribuées aux femmes, s'élèvent à 350 hectares (455 ha prévus). Enfin, le nombre de paysans formés aux technologies résilientes a dépassé la barre fixée de 25 500 pour atteindre 28 264.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°667
de LOTO KADOO du 1er Octobre 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 668è tirage de LOTO KADOO avec bonus.
Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°669 de LOTO KADOO du 15 Octobre 2021

Numéro de base

53	42	03	70	48

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°223
DE LOTO Sam du 02 Octobre 2021

Le tirage N°224 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 09 Octobre 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.
Samedi dernier, C'est à Lomé, Tabligbo, Amlamé et à Kpalime que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés.

Ainsi les opérateurs, 30029, 80031 et 40026 basés respectivement à LOME, TABLIGBO, KPALIME, ont enregistré chacun un gagnant d'un 1.000.000F CFA.

La ville d'AMLAME, s'est quant à elle démarquée par un gros lot de 2.625.000F CFA remporté sur le point de vente 20324.
La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°225 de LOTO SAM du 16 - 10 - 2021

Numéro de base

15	03	62	84	65

Togocom

KPÉVIKA 4G
ON KIFF TOUS !

DOUBLE SIM

RAM 512MB + ROM 8GB

DOUBLE CAMERA FRONTALE & ARRIÈRE

BATTERIE AMOVIBLE 2500MAH

RADIO, MP3 MP4 PLAYER,

BLUETOOTH

ENREGISTREUR VIDÉO

T-FLASH

9900 FCFA

Promo valable jusqu'au 31 octobre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg